

MESSES ET PRIÈRES

Le dimanche :

- **messes** à 9h15, 11h et 18h30

En semaine :

- **laudes** à 7h30
- **messe** du mardi au samedi à 8h (mais aussi le jeudi à 7h et le vendredi à 12h15)
- **adoration** du mardi au vendredi à 8h30
- **confession** du mardi au vendredi à 8h30
- **chapelet** le mercredi à 19h
- **la prière des mamans** le dimanche après la messe de 11h

ACCUEIL DES PRÊTRES

Rencontrer un prêtre pour discuter, être écouté, proposer ses services, demander une bénédiction ou confesser ses péchés. Accueil dans le local à gauche de l'entrée.

- **Le mercredi 04/11** de 18h à 19h avec le père Juan MARTINEZ (vicaire)
- **Le vendredi 06/11** de 18h à 19h avec le père Matthieu JANNIN (curé).

À NOTER DANS VOTRE AGENDA CETTE SEMAINE

02/11	Commémoration des fidèles défunts (messe à 19h30)
04/11	Conférence et vénération des reliques de sainte Elisabeth de la Trinité (église Notre-Dame de la Croix, 18h30-22h)
05/11	Heure sainte (22h-23h)
06/11	Catéchuménat : célébration d'une messe 'expliquée' dans l'église (20h)

MESSES DANS LES EHPAD

03/11 : Résidence Océane à 14h (23 rue Raoul Wallenberg, 75019 Paris)
06/11 : Résidence Les Jardins de Belleville à 14h30 (259 rue de Belleville, 75019 Paris)

PRIONS POUR NOS DÉFUNTS

03/11 : Émilie BEHLOUL (10h30) et Monique RENOARD (14h30)



81 rue Haxo 75020 Paris (église) - 51 rue du Borrégo 75020 Paris (adresse postale)

@ : notredame.desotages@orange.fr

www.notredamedesotages.fr // 01.43.64.60.70

Dimanche 1^{er} novembre 2026 – Toussaint – Année A

TOUS SAINTS !

« Vous êtes les saints de France ». Cette exclamation spontanée du pape Léon XIV, lors de la veillée des jeunes au Stade de France, a touché les cœurs. La fête de la Toussaint nous le rappelle chaque année en manifestant notre vocation commune à la sainteté. Elle nous donne à contempler différentes tranches de vie proches des nôtres, qui ont réussi à vivre de manière lumineuse notre foi. C'est un encouragement. C'est aussi la certitude du soutien de leurs prières dans notre quotidien.

Il y en a pour tous les goûts : des jeunes et des anciens ; des hommes et des femmes ; des couples mariés et des religieux ; des laïcs et des clercs ; des martyrs de la foi et des audacieux de la charité. Cette foule immense nous donne l'assurance que la sainteté est à portée de main, à tout âge et dans tous les états de vie, parce que tout dans notre humanité peut être vécu dans l'amour de Dieu.

La sainteté n'est pas de vivre sans défauts, ni sans aucuns péchés, encore moins renoncer de vivre et devenir tristes. Elle est l'engagement de vivre du double commandement de l'amour de Dieu et du prochain, certains de l'amour de Dieu pour nous, confiants en sa miséricorde lorsque nous chutons. En un mot, elle est de vivre en communion avec Dieu, nous laissant conformés à lui et grandir dans sa ressemblance.

Lorsque nous peinons sous le poids du fardeau et commençons à désespérer, prenons conscience de tous ces grands frères et grandes sœurs qui, depuis le Ciel, prient pour nous, pour que la foi nous maintienne debout et que la grâce nous fasse avancer.

Cette année, dans le doyenné, nous accueillons une sainte : Élisabeth de la Trinité, carmélite décédée à l'âge de 26 ans. Nous pourrions vénérer ses reliques mercredi prochain à l'église Notre-Dame de la Croix. Elle est connue pour la profondeur de son union à Dieu et pour son souci du bien de chacun. Et si c'était cela la sainteté : la joie que donne la connaissance intérieure de l'amour de Dieu pour soi, doublé du souci des autres ?

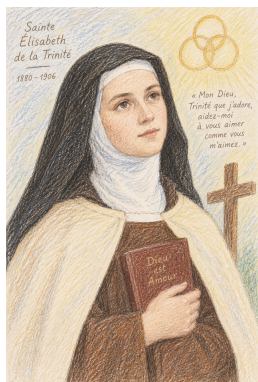
P. Matthieu JANNIN, curé

FAIRE DIRE UNE MESSE POUR UN DÉFUNT

Le lendemain de la Toussaint, l'Église nous invite à prier pour le repos de l'âme de nos défunts. Cette très ancienne tradition repose sur la communion des saints, c'est-à-dire sur le lien qui unit l'Église du Ciel et l'Église de la Terre. Nous aimons solliciter le soutien de la prière des saints pour nos intentions, nous pouvons aussi prier efficacement pour les âmes des fidèles défunts.

Offrir une messe pour le repos de l'âme d'un défunt, c'est demander à Dieu de lui faire miséricorde, en reconnaissant que le Christ a offert sa vie pour lui aussi. C'est l'ultime geste d'affection que nous pouvons faire pour celles et ceux qui nous ont quitté : leur donner accès à la paix et à la joie du Royaume.

À cette occasion, une offrande de 18€ vous sera demandée. Prendre contact avec le secrétariat ou l'un des prêtres.



HEURE SAINTE

Comme tous les premiers jeudis du mois, le **jeudi 05/11**, une heure sainte nous est proposée dans l'église de **22h à 23h**. Une heure pour se rassembler dans une même adoration, une heure pour veiller avec le Seigneur et se laisser nourrir par son amour.

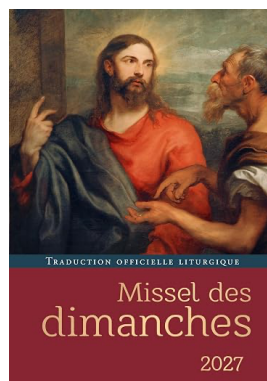
En lien avec la venue des reliques de sainte Élisabeth de la Trinité dans le doyenné, nous pourrons appuyer notre adoration sur la pensée de la carmélite.

MISSEL DU DIMANCHE 2027

Le Missel du Dimanche 2027 est arrivé.

Il est possible de s'en procurer à la fin des messes du dimanche ou auprès du secrétariat, au prix de 10€.

Attention : quantités limitées.



LE DENIER DE L'ÉGLISE

Du fond du cœur, nous remercions tous les fidèles donateurs de la paroisse, et notamment ceux qui – au printemps – ont fait un don exceptionnel pour la réparation d'urgence de l'installation électrique de l'église. Grâce à vous, nous pouvons à nouveau nous rassembler dans notre belle église pour y trouver la lumière de Dieu. **Ces travaux nous ont coûté plus de 8 500 € et les dons collectés ne suffisent pas pour faire face.**

Aujourd'hui, comme chaque année à la même époque, nous vous prions de verser votre denier pour permettre à notre communauté de vivre et de réaliser sa mission : accueillir sans distinction, donner la vie par les sacrements, servir la communion, etc. Nous savons que les temps sont difficiles pour tous et nous sommes d'autant plus reconnaissants pour les dons que vous voudrez bien faire. Le montant de la contribution est libre, mais il est généralement recommandé de **donner 1 à 2 % de ses revenus**.

Le denier est la première ressource de l'Église, qui ne reçoit aucune aide de l'État ni du Vatican. Pour ceux qui paient l'impôt sur le revenu, le denier de l'Église est déductible à hauteur de 66%.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation financière !

